VINS du VAUCLUSE
INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

Déclaration de Conditionnement IGP pour les opérateurs NON Vinificateur

Identité opérateur (nom ou raison sociale) .....

Adresse : .....

☎ : .....Fax : .....Courriel : .....

N° SIRET ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

IGP :…….. Mention Territoriale :……

Identification des lots et cépages	Millésime	Couleur 1=rouge 2=rosé 3=blanc	Volume (hl)	Contenant	Provenance des lots
				☐ *bouteille* ☐ *bib*	
				☐ *bouteille* ☐ *bib*	
				☐ *bouteille* ☐ *bib*	
				☐ *bouteille* ☐ *bib*	
				☐ *bouteille* ☐ *bib*	

☐ *n'a pas conditionné d'IGP*

L'opérateur atteste de l'exactitude des renseignements reportés sur la présente déclaration. Il s'engage à faire une nouvelle déclaration s'il modifie le ou les lots avant conditionnement.

Date de mise en œuvre prévue : ……/……../……
Date de dépôt de déclaration : ……/……../……

Signature de l'opérateur :

Cadre réservé au contrôle	
☐ **Organisme de Contrôle (contrôle externe)**	☐ **ODG (contrôle interne)**
Date de déclenchement du contrôle :	Date de réception dossier :
Référence si contrôle antérieur :	Date de transmission à CERTIPAQ :
Référence suivi contrôle :	

Syndicat des Vins IGP Vaucluse – 35 Chemin de St Genies – 84210 Venasque
04 90 12 45 20 – contact@vins-igp-vaucluse.fr – https://vaucluse.igp.vins.24eme.fr